



Siège social:
62 rue du parc
27220 MOUETTES
FRANCE
Tél. 00 33 (0)2 32 26 90 60
Mob. : 00 33 (0)6 18 11 07 41
E-mail: lesyeuxouverts2002@yahoo.fr



Assemblée générale du 30 Mai 2015 à Mouettes



Présents : 21
Représentés : 28
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Tout d'abord Annick remercie l'équipe qui a maintenu le fonctionnement de l'association pendant son séjour à Mayotte, (près de 2 ans), lui ayant permis d'aller 2 x par an contrôler et stimuler les actions sur Madagascar.



**Alain, Claire, Bethy, Eric, Sabine, Françoise, Wilfrid, Isabelle, Claire
Anne-Marie, Hamida, Jean-Loup, Rémédios, Nicolas, Gérard.**

Rapport Moral
Rappel des objectifs de l'association.
Pour cela nous nous appuyons sur :

- Charte de parrainage
- Charte de création d'un pôle d'action



Rappel des différents sites avec les référents sur place

PARRAINAGES : 139 en janvier 2015

- Cote d'Ivoire => 7 enfants parrainés sous la tutelle de Rokia, Yéo et Gaoussou
- Inde (Zanskar) => 24 enfants parrainés dont 2 universitaires sous la tutelle de Stanzin Likdon et Sam. Visités par Martine Durand au cours de l'été 2014.
- Madagascar => 108 enfants parrainés dont 4 universitaires, notre plus gros pôle. Sous la tutelle de LYO Madagascar avec Jack REMY et Vénuse
 - Antsirabe : 57 enfants, référents Marie Claudine, aidée de Guy et Clara
 - Majunga : 23 enfants, référentes : Georgette, aidée de sœur Marie Jeanne et Katie
 - Tananarive : 21 enfants, référentes : Vénuse, aidée de Toky et Sahoby
 - Mananjary : 3 enfants + Zobel, référents Tiana avec Yolande, Sahoby et Lahdy
 - Tamatave : 4 enfants, référentes : Docteur Sidonie et Soary.



ACTIONS D'AIDES A L'ACCES AUX SOINS DE SANTE

NIMA - INDE/ZANSKAR

Jeune Zanskarpa de 32 ans, il a perdu brutalement l'usage de ses deux reins l'été dernier. Beau frère et oncle d'enfants parrainés, il est connu de nos voyageurs pour les accueillir et les guider régulièrement.

Dans l'espoir et en attente d'une greffe, nous l'aidons à financer ses dialyses quotidiennes.

Depuis janvier 2015, grâce aux dons ciblés nous avons pu lui faire parvenir 1555 €

(coût des dialyses : 360 €/mois, greffe de rein, si sa sœur est donneuse : entre 2 875 € et 3 600 €, avec un éventuel autre donneur : 17 260 €)

Une demande d'accord est demandée à l'assemblée pour lui attribuer la recette des bagues vendues lors de l'assemblée générale de l'association AAZ - Aide Au Zanskar - (à laquelle Sabine et Annick se sont rendues la semaine dernière), pour les soins de Nima (464 euros).

Décision votée à l'unanimité.



MADAGASCAR

Des soins en urgences ont été gérés par Jack pour Olivier, 31 ans, marié, 2 enfants, atteint d'un cancer du pancréas et pour Hantra malheureusement décédée.



PROJETS MIS EN ŒUVRE A MADAGASCAR SOUS L'IMPULSION DE JACK REMY

'MASO MIHIRATRA MADAGASIKARA' : STRUCTURE MALGACHE DE LYO

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Grâce aux dons ciblés « *je mets un enfant à l'école* » => 15 enfants ont bénéficié de cette mesure avec fournitures scolaires et pour certains d'un repas à midi.

LA MAISON D'ACCUEIL DES ENFANTS DE LA RUE, A ANTSIRABE

Opérationnelle depuis Juin 2014. Elle accueille une quinzaine d'enfants âgés de 4 à 6 ans.

Ils arrivent à 8h accompagnés de leurs parents : douche, petit déjeuner puis activités d'éveil grâce à 5 animatrices qui se relaient du lundi au vendredi (Clara, Sitakra, Idéaline, Rodoline et Zo).

A midi, ils ont droit à un repas et les parents les récupèrent.

Les enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école EPP, et ont droit également au « sakafo » (le manger).

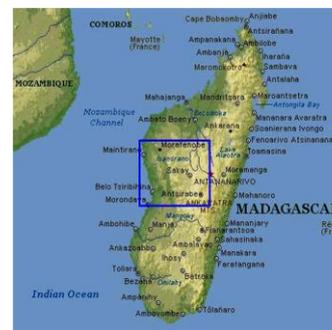
Le budget de fonctionnement est de 240 euros par mois. Mme Josée gère le budget de la maison et est logée sur place.

Ce financement est assuré par des dons récoltés en France au travers de LYO et par un apport personnel de la part de Jack.



LE DISPENSAIRE D'ANDROVAKELY – MORAFENOBE

MADAGASCAR



Le dispensaire de Morafenobe a été ré-ouvert en septembre 2014. (cf : rapport envoyé précédemment).

Une restauration des locaux (2090 euros) a été indispensable afin de pouvoir accueillir les patients.

Un puits a été creusé (175 euros) apportant l'eau au dispensaire et au village voisin. De plus des latrines construites par Total complètent le dispositif.

Arabo, l'infirmier qui a la responsabilité des soins courants est logé sur place lorsque la saison des pluies l'empêche de rentrer chez lui. (de novembre à mai/juin)

Le Comité de Gestion, dirigé par Raymond se charge de faire parvenir à l'association LYO France le registre des soins.

Une caisse de secours a été constituée pour débloquer les fonds nécessaires aux rapatriements des malades indigents qui doivent recevoir des soins en urgence ou/et ne pouvant pas être réalisés sur place. Le recrutement peut se faire également à partir de l'une ou l'autre des 2 autres structures de soins locales, CSBII (Centre de Soins de base de deuxième catégorie), hôpital de Morafenobe.

Le Comité de Gestion composé des personnalités locales, (responsables administratifs, personnels médicaux des 3 établissements, et enseignants) est habilité à gérer et contrôler l'utilisation des sommes versées à cet effet.

Du fait d'une saison pluviale importante les parois du puits se sont éboulées. Un devis est demandé au Comité pour définir les montants à réunir pour les travaux.

Les derniers rapports et photos reçus confirment une bonne activité très encourageante et illustrent, enfin, la réalisation des objectifs.

En partenariat avec les structures locales existantes, mais complètement démunies, nous souhaitons poursuivre nos efforts pour favoriser l'amélioration de l'accès aux soins d'une population de **9583 habitants** dont 7080 habitants sur le département de Morafenobe.



L'équipe Lova: chef des travaux, Raymond, président du Comité de gestion, Annick, Arabo, l'infirmier et un ouvrier



MAI 2015



MAI 2015

Vote du rapport moral par l'assemblée :

Pour = 19

Contre = 0

Abstention = 1

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des

Avec les dons, les actions locales menées par les membres de l'association ont permis de financer les différentes actions.

Les ventes d'objets rapportés par les voyageurs, aux cours de manifestations comme Amnesty International, marché automnal de Saint André, marchés de Noël d'Angerville et de Vernon...

Les ventes de bagues fabriquées par Cécile (fille d'un membre de l'association et souffleuse de verre) et de la vanille rapportée de Madagascar, en dehors de ces manifestations.

BRAVO et MERCI à tous.

Prévisions :

Nous reconduirons les marchés de Noël, la participation aux manifestations d'Amnesty International.

Les livres de Claire et Wilfrid s'installent doucement dans leur « Bibliothèque ».

De la publicité va être nécessaire pour lancer les portes ouvertes, auxquelles pourront s'ajouter des dégustations (ce qui attirera plus de monde) ainsi qu'un chapitre sur le site.

RAPPORT FINANCIER

Remerciements à Alain qui a fait un travail remarquable dans la simplification et la gestion de la trésorerie. Les différents tableaux peuvent être envoyés sur demande.

Quelques repères :

Parrainages 2014 = 18251 euros

Actions (achats de médicaments, soins aux enfants, aide aux indigents...) = 5110.36 euros

Frais de mission = 4020 euros qui s'annulent par les abandons de créance des missionnés.

Frais de fonctionnement = 1191.91 euros (soit 4% des dépenses).

Les comptes sont équilibrés au 31/12/2014.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Membre sortant : **Alain BELTRAMI – trésorier.**

Eric LELEU, vice-trésorier est d'accord pour reprendre le poste mais habitant en Bretagne, préfère qu'un membre de l'association demeurant sur place reprenne le poste.

Serge COUPE est pressenti pour pourvoir le poste. Il est d'accord à condition d'être coaché par Alain, ce qui est prévu. Accepté et accueilli à l'unanimité.

- Le puits de Morafenobe : Wilfrid propose que l'on demande un devis pour une consolidation plus importante des parois du puits afin d'éviter un renouvellement des dégradations.
- L'électrification du site du dispensaire : par panneaux solaires. Il est prévu de faire faire un devis pour une installation par une équipe indigène.
- L'approvisionnement en médicaments et petit matériel pourra continuer à se faire avec l'aide de l'association ARMADA (commandes via centrale d'achat).
- Il est demandé de voir avec la région si un projet d'extension de la maison d'accueil des enfants de la rue pourrait être mis en route, avec l'assistance d'« Architecte sans frontières ».
- « **Container** » pour l'envoi des vêtements à Madagascar : Toujours d'actualité.

Ces vêtements sont actuellement stockés chez Françoise et Annick. Pour organiser leur acheminement sur Marseille, point de départ maritime, il est prévu de voir avec les sociétés de location qui proposent des retours de véhicule pour 1 euro de participation.

Objectif final : donner du travail aux mamans sur Madagascar : ouvrir des friperies.

Mme TREHARD propose la participation d'une association pour le financement des frais.

Remerciements à la municipalité qui nous a prêté la salle, à l'équipe qui œuvre bénévolement et à tous ceux qui se sont déplacés.

Clôture de la séance par un apéritif.

Une vente d'objets a eu lieu lors de cette assemblée générale et a rapporté 369 euros.

Créations de Cécile
Bagues en verre et sables des plages de Mahajanga à Madagascar, ramassés par les enfants parrainés et sables de Mayotte...



Vote du rapport financier par l'assemblée

Pour = 19

Contre = 0

Abstention = 1

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des participants.



Questions diverses et projets

MISSIONS-VISITES PREVUES

Inde/Zanskar : Nicole, Annick.

Un membre de l'association AAZ a été sollicité pour remettre les parrainages cet été aux référents, afin de ne pas retarder la distribution, Annick s'y rendrait et visiterait les enfants seulement fin septembre : départ : début septembre.

Madagascar : Mme TREHARD profitera de son voyage pour emporter divers paquets qui seront récupérés par Vénuse sur place : départ début octobre.

Possibilité aux parrains/marraines de faire parvenir des petits cadeaux légers avant les départs.



"Voyager en s'impliquant en tant qu'êtres humains solidaires, s'ouvrir aux situations qui se présentent à notre connaissance. AGIR selon nos capacités ou compétences pour réaliser des actions d'AIDE à la résolution de problèmes Extrêmes vitaux ou de dignité humaine auxquels nous sommes confrontés au gré de nos cheminements internationaux.

Priorité aux jeunes et à l'ÉDUCATION, AIDE à l' AUTONOMIE financière, participation à des soins de SANTÉ ponctuels ou de survie en URGENCE."
Association n° 0273009559 déclarée W273001106 le 1^{er} Octobre 2002 à la préfecture de l'EURE, ÉVREUX